



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 1

octobre 2020

Le budget 2020 : Conseil Municipal du 30 juin

Du fait du retard imputable à la Covid, le Conseil municipal n'a examiné le budget 2020 que le 30 juin dernier. Les élu·e·s RQ n'ont pas voté ce budget, parce que les dépenses engagées pour l'opération « Cœur de ville », opération que nous ne partageons pas sur des points essentiels, continuent de peser sur les finances de la commune : 2 millions € versés à la SPLAAD. D'autre part, le budget ne prend pas suffisamment en compte les effets de la crise sanitaire et ses conséquences sur les personnes les plus fragiles.

Intervention sur le budget primitif 2020

« Au cours de la mandature précédente, la majorité municipale a fait le choix d'investissements très coûteux sur le centre-ville et particulièrement la place centrale. Comme une partie importante des habitants de notre ville, nous ne partageons pas, pour l'essentiel, ces choix qui pèsent et vont peser encore plusieurs années sur les budgets de la commune. Les avances faites à la Société Publique Locale d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SLAAD), soit 6 millions d'Euros depuis 2017 (dont 2 millions au budget 2020) pour réaliser ce projet « Cœur de ville » auront épuisé, en 2020, les liquidités de la commune. Nous estimons que d'autres choix plus utiles auraient pu être faits. C'est la première raison pour laquelle nous ne voterons pas ce budget.

Nous pensons que **la structure de ce budget aurait pu être différente**. Non pas sur ce qui est incontournable comme les salaires, les services permanents, les achats de matériel, fournitures, l'entretien des équipements, mais sur ce qui est consacré à la crise de la Covid et ses conséquences. Globalement, notre ville conserve, par le biais de l'impôt, l'essentiel de ses recettes, et reste, sur ce plan, assez peu touchée par la crise. Ce qui nous permet d'accroître les rémunérations des agents

municipaux (+1,5 % en moyenne), de prendre des mesures de protection des habitants (environ 100 000 €) et de maintenir le niveau des subventions aux associations (610 000 €). Et c'est tant mieux. Par contre, la récession économique qui nous frappe et que certains évaluent à 12,5 % du PIB, va peser lourdement sur nos concitoyens les plus fragiles : baisse des revenus du fait du chômage notamment, isolement, déstabilisation. Pour cette année et celles qui vont suivre, nous pensons qu'il y a des urgences auxquelles il faut répondre :

- ***l'urgence sociale*** : nous connaissons plus ou moins bien les besoins de nos concitoyens les plus vulnérables ; certains le font savoir, mais pour nombre d'entre eux ce n'est pas le cas : autour de 1 200 personnes en dessous du seuil de pauvreté aux dernières études connues, dont la situation risque encore de s'aggraver dans les mois qui viennent. Nous avons bien entendu les intentions exprimées par notre Maire au dernier conseil municipal « nous ne laisserons personne sur le bord de la route ». Si nous partageons sans réserve ces intentions, nous aurions aimé qu'elles trouvent une autre traduction budgétaire. La subvention au CCAS (360 000 Euros) augmente de 21 000 euros par rapport au budget primitif de 2019. Sur ce montant, 171 000 euros, qui correspondent à la mise à disposition de 4 personnes des services, seront remboursés à la commune. Même s'ils sont en augmentation par rapport à 2019 les crédits destinés aux secours d'urgence et aux aides facultatives ne représentent que 140 000 € pour 2020.

Cette prévision budgétaire est largement insuffisante pour permettre à notre ville d'assurer son rôle de bouclier social.

- ***l'urgence écologique*** aussi. Elle est partout, dans tous les domaines, et le succès de l'écologie aux dernières municipales en est autant un signe qu'un espoir.

La ville ne peut pas tout, mais elle pourrait autrement. Au cours de la mandature précédente, une aide aux particuliers de 500 € pour des économies d'énergie des logements a été mise en place : modeste, beaucoup trop modeste au regard des besoins et des attentes. Combien d'aides ont été attribuées ? Quelques dizaines tout au plus pour un budget maximum de 20 000 euros en 6 ans ! La convention citoyenne pour le climat vient de faire une proposition majeure : l'isolement thermique de 5 millions de logements « passoires » d'ici 2030. Si cette question trouve un début d'application depuis plusieurs années, il est grand temps de passer à la vitesse supérieure. C'est bien sûr à l'État, en premier lieu, de financer cette aide. Mais les communes peuvent décider d'y apporter un supplément significatif et pas simplement symbolique. Plusieurs centaines de familles de Quetigny sont en attente d'aides conséquentes pour pouvoir enfin isoler leurs logements. Cette urgence aurait dû trouver sa traduction budgétaire dès cette année, et de façon bien plus forte que lors de la mandature précédente. Pour ces raisons aussi, nous ne voterons pas ce budget».

Vous pouvez suivre [ici](#) le déroulement des débats en vidéo.